

la Colline Bleue

Magazine municipal de Ventabren N°22 - Septembre 2013

www.ventabren.fr



Ventabren en mouvement

Travaux

Enfance Jeunesse





Rédaction et diffusion :

Commune de Ventabren

Directeur de la publication :

Claude Filippi

Responsable de la rédaction :

Virginie Boutal

Rédaction :

Virginie Boutal,

Alain Meggiato, Laurent Gilman,

Alexandra Gazzano, Alizée Villaret,

Fanny Andrieux

Crédits photos :

Virginie Boutal, SMILJ,

La Marelle, Olivier Dumonteil,

Marc Salvadéro,

Atelier d'architecture

Christophe Cazorla.

Magazine d'informations

municipales semestriel,

n°22 Été 2013

Tiré à 2500 exemplaires

sur papier aux normes
environnementales



Conception graphique :

Agence 3MS

Agence de Communication

Publicité - Edition - Multimédia

9 ZA Bompertuis - Avenue d'Arménie

13120 Gardanne

Mail : communication@agence3ms.fr

Tél. : 04 42 37 06 22

Responsable édition : Marc Salvadéro

Service création : Eric Perrin

Imprimerie : Print Team

Toute reproduction intégrale ou partielle,

est formellement interdite

(loi du 11 mars 1957, art. 40 et 41

et Code Pénal art. 425).

Mot du Maire

1

Culture

2

Patrimoine

4

Services
municipaux

5

Developpement
durable

6

Finances

7

Sécurité

8

Cadre de vie

10

Travaux

12

Enfance

Jeunesse

14

Portrait

20

Vie associative

21

Ca s'est passé
à Ventabren

22

Brèves

24

A votre service

25

Tribune libre

26

Informations
utiles

28

Etat civil

29



C'est avec joie que je vous présente ce nouveau numéro de la Colline Bleue, magazine semestriel, vous informant de l'actualité municipale et de ses actions menées pour améliorer votre quotidien. Très heureux de vous retrouver en ce mois de septembre, je souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée pour cette nouvelle année scolaire.

L'Office Municipal de la Culture s'est associé avec le service Patrimoine de la commune pour présenter des Journées du Patrimoine concentrées au vieux village et en salle Sainte Victoire. Art moderne, concert, histoire, cette manifestation a développé la culture dans tous ses états. La programmation de l'Office Municipal de la Culture de cette année s'attache donc particulièrement au patrimoine mais aussi à l'enfance et à l'humour avec des rendez-vous immanquables.

Pour continuer les campagnes des années précédentes, les travaux furent nombreux et sur divers domaines parmi lesquels voirie, embellissement des espaces publics, extension des réseaux d'assainissement et d'eau potable, construction d'un skatepark pour notre jeunesse, modernisation du groupe scolaire, renforcement de la vidéo surveillance... tout passe au crible sous l'œil expert de mes services tout au long de l'année avec des planifications pluriannuelles. Toujours en vue d'améliorer votre quotidien, la municipalité tient à faire évoluer ses équipements et c'est en ce sens que la salle Reine Jeanne fait l'objet, actuellement, de la deuxième phase de sa requalification.

En termes de développement durable, la commune réfléchit sans cesse à de nouveaux dispositifs, permettant de préserver et maintenir l'équilibre de son environnement. Elle se dotera bientôt d'un « Agenda 21 » auquel vous serez associés et qui introduira pour les 15 prochaines années des actions fortes et concrètes qui seront mises en cohérence, avec la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Comme vous le savez, je me suis opposé avec force à la Métropole aux côtés d'une centaine de maires du département. Imposée par le gouvernement de M. Ayrault sans aucune concertation avec les élus locaux et les forces vives de notre territoire, sa mise en place suit son cours à marche forcée. La Communauté du Pays d'Aix disparaîtrait au profit d'une structure énorme techno-centrée sur Marseille et, en plus de vous priver de la proximité des services publics, cette métropole induira inexorablement une hausse des impôts des ménages ainsi qu'une captation des richesses de notre agglomération au profit de celle de Marseille, sinistrée financièrement.

Je ne peux m'empêcher enfin de remarquer qu'à six mois des élections municipales la campagne a déjà commencé pour certains. Pour ma part, je reste mobilisé pour assurer au mieux la mission que vous m'avez confiée : œuvrer chaque jour pour votre confort et votre qualité de vie

En vous remerciant une nouvelle fois pour votre confiance, je vous prie de croire, Chères Ventabrennaises, Chers Ventabrennais, à l'assurance de mon parfait dévouement.

Claude Filippi

Maire de Ventabren

Vice-Président de la Communauté du Pays d'Aix

Vice-Président de l'Union des Maires

des Bouches du Rhône

Saison 2013-2014

La page estivale s'est refermée en laissant comme chaque année le souvenir de spectacles lumineux et festifs. Une fois de plus, vous avez été nombreux à venir partager en famille les rendez-vous de l'été : la fête de la St Jean, le 22 juin, ainsi que le feu d'artifice suivi du bal, le 13 juillet.

Retrouvez toutes les informations détaillées sur ces spectacles et l'ensemble de la programmation culturelle dans la brochure « Saison 2013-2014 » de l'OMC disponible à l'Office Municipal de la Culture, en mairie, ainsi que sur le site : www.omc-ventabren.fr.

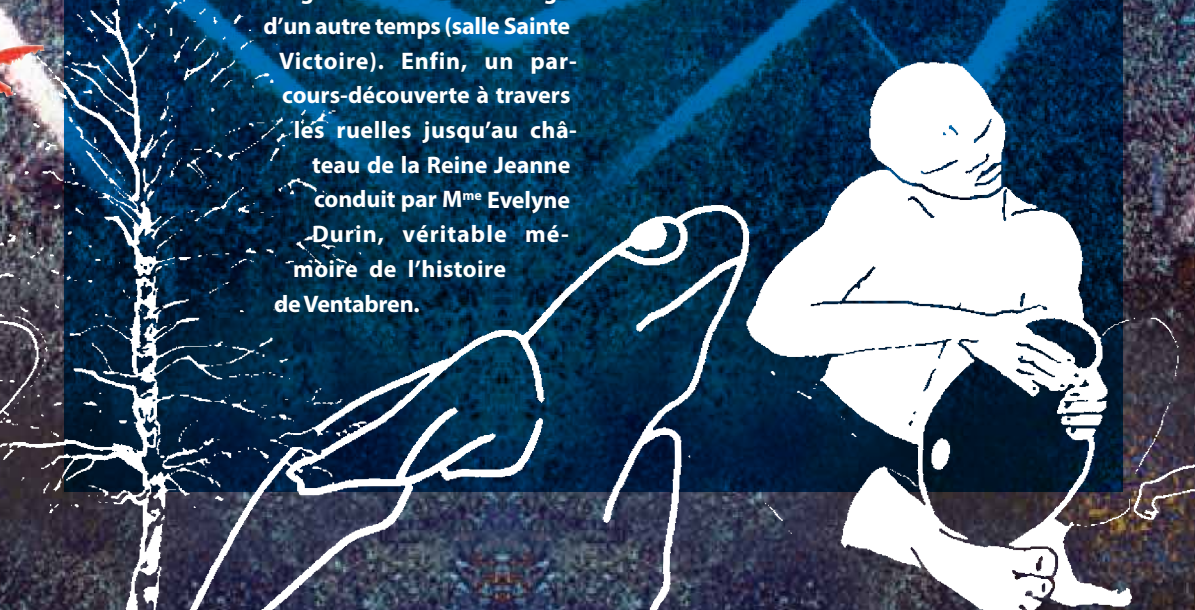
C'est avec une actualité variée que la programmation culturelle fait sa rentrée.

Les 14 et 15 Septembre, Culture et Patrimoine n'ont fait qu'un ! L'OMC et le service Patrimoine de la Commune ont conjugué leurs actions pour mettre à l'honneur notre village à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Les manifestations proposées durant ces deux jours se sont intéressées à satisfaire les différentes sensibilités culturelles, pour toutes les générations : rencontres avec l'art de la peinture, gestuelle illustrée à travers les œuvres de Pollock, Hartung et Soulages (salle Jean Bourde) ; représentation exceptionnelle du Messie de Haendel par l'ensemble vocal Ad Fondes Canticorum (église St Denis), voyage dans le passé de Ventabren avec l'exposition de photographies anciennes qui retraçaient l'image et l'histoire du village d'un autre temps (salle Sainte Victoire). Enfin, un parcours-découverte à travers les ruelles jusqu'au château de la Reine Jeanne conduit par M^{me} Evelyn Durin, véritable mémoire de l'histoire de Ventabren.



Le programme Jeune Public, mené avec le soutien des écoles de Ventabren, reprend ses droits et s'installe dès l'automne avec pour but d'ouvrir la curiosité et l'imaginaire des enfants à travers différentes disciplines artistiques :





La politique culturelle de Ventabren

La politique culturelle municipale est assumée par le service Culture Patrimoine dirigé par Virginie Boutal, avec l'appui de l'Office Municipal de la Culture.

L'Office Municipal de la Culture (OMC) a été créé pour dynamiser et gérer la saison culturelle de Ventabren.

Il est animé par 3 permanents qui assurent l'interface communale avec le monde associatif, la gestion des salles communales, et l'organisation d'une partie des spectacles et manifestations communales.

Malgré sa petite taille, un budget culturel modeste de 410 000 euros à l'année (frais de personnel inclus) Ventabren développe une action culturelle très variée qui profite largement à ses habitants et surtout à ses jeunes : programmation culturelle annuelle, gestion de l'école de musique municipale (101 élèves), gestion de la bibliothèque municipale et de son annexe au groupe scolaire, promotion du patrimoine et des métiers d'art, visites guidées, accueil des touristes.

Sensibilisation à l'art contemporain avec l'exposition « L'Art du Geste », Danse avec « Sacré Sacre » inspiré du Sacre du Printemps de Stravinsky, des Histoires et légendes merveilleuses racontées dans la tradition orale, des « Paroles vagabondes » et des « Contes Arméniens » aux parfums orientaux. Ces programmes sont présentés en séances scolaires, de septembre à décembre 2013.

L'Ecole de musique a également repris les cours à La Calade et présentera ses premières auditions le 14 décembre. Avant cela, une prestation des professeurs de l'école est attendue en ouverture du concert Le Messie, dimanche 15 septembre.



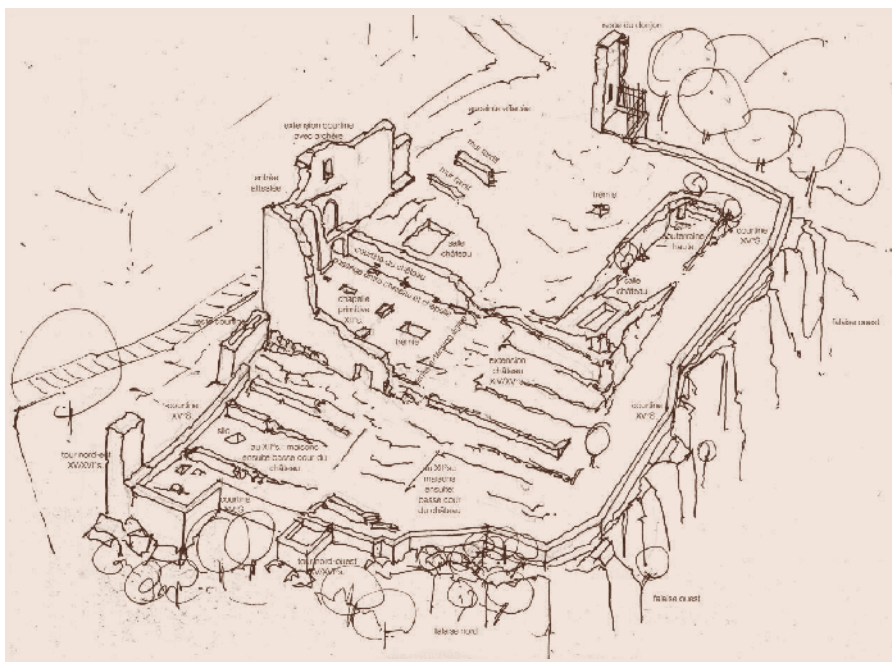
Le château de la **Reine Jeanne** dévoile ses mystères...

Dans l'objectif d'ouvrir le château de la Reine Jeanne au public, une étude historique est en cours. Le service patrimoine de la commune a numérisé les rapports des fouilles archéologiques entreprises dans les années 1990. Stockés jusque lors au service régional d'archéologie, ils permettent de disposer d'un maximum d'éléments pour comprendre la chronologie du bâti.

Les témoins archéologiques sont minces mais l'architecte en charge du projet décrypte les grandes évolutions du château qui se dessinent et deviennent, peu à peu, limpides. Voici, les grandes lignes de l'évolution de ce monument.

Initialement, le château n'occupait que la partie sud de l'éperon rocheux et une chapelle était construite au nord laissant un étroit passage ouvert entre les deux constructions. Il semblerait qu'aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles des maisons auraient occupé des terrasses aménagées au nord de la chapelle. Ensuite, au XV^{ème} siècle, l'édifice religieux aurait été allongé de deux travées à l'ouest et doté d'un collatéral vouté au sud fermant ainsi le passage ouvert.

A la fin du XV^{ème} ou au XVI^{ème} siècle, les terrasses nord auraient été débarrassées des maisons au profit du château qui aurait étendu alors son enceinte et se serait flanqué de nouvelles tours.



Les terrasses inférieures alors dévolues à l'espace castral se sont alors dotées de bâtiments aux maçonneries puissantes confirmant la mutation importante de cette époque. D'après les textes, la dégradation du château et de son église semble s'amorcer au XVII^{ème} siècle. Cette église est définitivement abandonnée au XVIII^{ème} siècle, lorsque l'église installée, plus bas, au village est consacrée.

Les documents continuent d'être analysés. Cependant, les greniers recèlent des curiosités et de véritables trésors...

N'hésitez pas à nous en faire part en venant au service Patrimoine, à l'Office de Tourisme. (Ouvert au public du lundi au vendredi 9h00-12h30, 13h30-17h00)



Raymond Normand mis à l'honneur

Raymond Normand fut un peintre très connu au village de Ventabren. Afin de lui rendre hommage, la commune a choisi de rebaptiser le parking des Brès en « Esplanade Raymond Normand ». Situé au vieux village, surplombant la « colline bleue » cet endroit rappelle combien les paysages de Ventabren et ses couleurs l'ont inspiré.

Une petite cérémonie marquera l'événement samedi 28 septembre à 11h00. Une plaque en lave émaillée décorée d'une reproduction d'une vue du village exécutée par Raymond Normand y sera dévoilée. Cette manifestation sera célébrée en petit comité. Cependant, toute personne se sentant concernée, de près ou de loin, par ce rendez-vous sera bien sûr la bienvenue.

La Bibliothèque enrichit ses collections

La bibliothèque de Ventabren est un service municipal qui offre à ses quelques 1620 inscrits un fonctionnement convivial, encore et toujours en développement.

Administrée par Houri Armaganian et Hadiza Arzika-Duron, la bibliothèque accueille tous les publics : enfants, adolescents et adultes. Souriantes et accueillantes, ces dames passionnées sont à l'écoute de vos goûts et de vos centres d'intérêts en matière de littérature et vous proposent régulièrement des ouvrages susceptibles de vous plaire. Les horaires ont été pensés pour satisfaire tous les lecteurs, mêmes les plus actifs et le catalogue des collections regroupe des bandes dessinées, des romans, des contes, des ouvrages de culture générale sans oublier les nombreuses revues (Psycho, Côté Sud, Que Choisir...).

La réception de nouveaux mobiliers (tables, chaises, présentoirs, ...) ont su satisfaire les nombreux flâneurs qui apprécient rester sur place pour quelques heures de lecture.

La bibliothèque accueille également, en temps scolaire, des classes les jeudis matins, conjointement

avec le centre de loisirs. Ainsi, la bibliothèque reste un service très dynamique sans cesse à la recherche de nouveautés.

Le manque de place actuel ne permet pas pour le moment d'élargir les services proposés, mais il n'est pas impossible d'envisager un réaménagement dans l'avenir. En attendant, la bibliothèque municipale continue d'enrichir ses collections dans le but de développer le concept Bibliothèque Famille et pour que chacun trouve son bonheur en son sein. La commune de Ventabren ayant le label « Village en poésie », grâce à l'association Art Club Provence, la bibliothèque entend bien développer une collection dédiée aux poèmes ainsi que des séances de lecture.

Le personnel de la bibliothèque proposera également prochainement un service de portage de livres à domicile pour les personnes se trouvant dans l'incapacité de se déplacer.



Concertation **Agenda 21** et révision du Plan Local d'Urbanisme, des démarches d'avenir



Un « Agenda 21 » est un plan d'actions offrant un cadre de travail aux collectivités locales et à leurs habitants pour y mettre en œuvre des concepts de développement durable. Le terme agenda est à prendre au sens anglo-saxon du terme, c'est-à-dire « programme ». Il doit traiter les aspects sociaux et culturels, économiques et environnementaux.

Jusqu'à maintenant le programme AGIR de la région Provence Alpes Côte d'Azur conduisait la Commune de Ventabren à diminuer ses consommations d'énergie en responsabilisant les services municipaux face à la consommation d'électricité, de papier, de chauffage, à l'isolation des bâtiments... un grand pas qui a permis aux agents d'organiser leur travail en prenant en compte les problématiques écologiques. Cependant, l'« Agenda 21 », en cours d'élaboration à Ventabren, ira au-delà car c'est un engagement fort de la collectivité face aux questions de développement durable qui consiste à intégrer des projets de courts et longs termes conciliant des exigences, économiques, sociales et environnementales tout en prenant en compte les enjeux locaux. Il se traduit par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles et renforcer l'activité du territoire. Les actions peuvent prendre la forme de créations d'activités répondant à une demande sociale locale ou encore d'une politique de l'habitat appuyée sur la reconquête d'espaces déjà disponibles.

La révision du PLU, obligatoire pour être aux normes avec la loi Grenelle II, faisant actuellement l'objet d'une concertation de grande ampleur, prend une place importante au cœur de la création d'un « Agenda 21 » local en ce sens qu'il poursuit les cinq finalités suivantes :

- lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- épanouissement de tous les êtres humains
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Il identifie également cinq éléments déterminants pour assurer le succès d'une démarche de développement durable :

- une stratégie d'amélioration continue
- la participation des acteurs
- l'organisation du pilotage
- la transversalité des approches
- l'évaluation partagée.

La concertation concernant la révision du PLU est en cours avec la population ventabrennaise. C'est un organisme extérieur qui procède à son élaboration afin de garantir toute la transparence nécessaire à cette démarche. Composé de sociologues et de psychologues chargés d'assurer la parfaite neutralité des participants, il fait travailler, par groupes, un panel représentatif sélectionné par leurs soins. Ce sont donc des habitants de Ventabren, des différents quartiers de la commune, qui réfléchissent et débattent sur des thématiques, des objectifs à court, moyen et long terme.

Participez à la démarche de concertation mise en place dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme sur www.concertationplu-ventabren.fr ou en venant consulter le dossier au service Urbanisme aux heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-16h30).

Une situation financière *très saine*



Extrait du site internet des Contribuables associés (www.contribuables.org)

5 années d'une gestion saine et équilibrée

Une gestion de qualité a permis durant 5 ans le maintien des grands équilibres financiers, un fort niveau d'investissement et la maîtrise de l'endettement malgré la dégradation du contexte financier national et le désengagement des concours financiers de l'Etat.

L'analyse financière de la commune selon les critères définis par la Direction Générale des Finances Publiques et l'article R 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet de préciser cette situation.

Une épargne importante affectée à l'investissement

Entre 2008 et 2013 la commune a dégagé une épargne de gestion totale de 2 147 960 euros.

Cette épargne a servi de levier pour financer l'important plan d'investissement qui s'est élevé à 5 160 000 euros sur 5 ans. Ce plan a porté sur le patrimoine communal : création d'un stade de football et d'une piste d'athlétisme, extension et rénovation thermique de l'école, extension du réseau routier et de l'éclairage public, amélioration du cadre de vie (trottoirs, créations de placettes, rénovation des abris bus), création d'un dojo, extension de la salle de sports Reine Jeanne, extension du club de tennis, création d'espaces publics et jardins et création d'un réseau de vidéo-protection.

Parallèlement, plus de 3 000 000 € ont été investis sur l'extension et le renforcement des réseaux d'eau et d'assainissement, permettant à la commune de respecter les normes environnementales en la matière et d'assurer la sécurité de l'approvisionnement en eau potable. Ces travaux ont été financés selon les règles particulières des services publics industriels et commerciaux par le biais des redevances usagers, des droits de branchement et de l'emprunt.

Le patrimoine communal s'est accru

L'actif net immobilisé était de 24 011 801,89 euros au 1^{er} janvier 2008, il est de 28 530 351,36 euros au 31 décembre 2012 (source bilans 2008 et 2012 des comptes de gestion du Receveur) ; réalisés sur fonds propres pour 26 357 339,11 euros.

Nos contribuables sont respectés

Nous recherchons l'efficacité de la dépense et l'optimisation des recettes non fiscales. La pression fiscale reste modérée sur Ventabren, et les taux sont inchangés depuis 2008.

La maîtrise des charges est garantie par un contrôle de gestion piloté par l'adjoint aux finances, expert financier, le Directeur Général des Services et la mise en place d'un suivi analytique précis.

Les tarifs eau et assainissement ont été parfaitement maîtrisés lors de la renégociation des délégations de service public attribuées à la SEM

en 2012 puisque le tarif de l'eau n'a pas bougé et le tarif de l'assainissement a diminué. Seul le tarif de l'abonnement d'irrigation a augmenté pour prendre en compte les prescriptions environnementales de la loi Grenelle II.

Par ailleurs les tarifs des services aux familles (cantine, Garderie, Centre de Loisirs) sont restés très faibles, pour plus d'informations, se référer à la grille tarifaire municipale sur le site internet (www.ventabren.fr)

Notre endettement est faible et n'a pas varié

Il y a deux ratios de comparaison de l'endettement selon l'article R2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Tout d'abord, l'encours de la dette rapporté à la population : Au 1^{er} janvier 2008 la dette communale s'élevait à 1 732 517 euros pour 4633 habitants soit 374 euros par habitant. Au 31 décembre 2012 la dette communale s'élève à 1 824 497 euros pour 4918 habitants, soit 371 euros par habitant.
- Notre endettement est donc largement inférieur aux communes de même taille dont l'endettement moyen est de 800 euros par habitant.
- Ensuite, l'encours de la dette rapporté aux recettes réelles de fonctionnement. Ce ratio est considéré comme excellent lorsqu'il est inférieur au chiffre 1 ; le seuil d'alerte étant fixé à 1,6. En 2012 ce ratio pour la commune de Ventabren est de 0,39. Notre situation financière est donc très saine.

La **sécurité** au cœur d

La Municipalité entend jouer pleinement son rôle en matière de prévention des risques et de maintien de la sécurité des biens et des personnes. En témoignent les nombreuses actions réalisées depuis le printemps sur le patrimoine communal et les efforts consentis par les services municipaux.



Avec le renforcement de nos dispositifs de sécurité :

Quatre radars pédagogiques autoalimentés par une cellule photovoltaïque viennent d'être installés aux endroits suivants : route de Coudoux (RD19), route de Berre (RD10), route de Roquefavour (RD65) et avenue Charles de Gaulle. Le dispositif de vidéo protection s'étend progressivement. Le poste de commandement est opérationnel à la Police Municipale avec enregistrement des images numériques, et le réseau s'étend : bas du village, Av Victor Hugo, Ecoles, Bonfils.



Le groupe scolaire a fait l'objet d'une attention délicate durant le printemps et l'été : la télésurveillance a été mise à niveau, le système d'ouverture des portes changé et sécurisé, le dispositif d'alerte incendie rénové. Les abords de l'école ont fait l'objet d'une rénovation du marquage au sol. Le jardin des oliviers attenant à l'école a été clôturé pour interdire l'accès aux 2 roues.

Avec le renforcement de la vigilance de la police Municipale et des services communaux :

Nos 4 policiers, notre ASVP et le secrétariat du poste de Police, sous la direction de Philippe Berthon, ont été particulièrement vigilants durant l'été. Deux patrouilles équipées de véhicules adaptés sont pré-

e nos préoccupations



sentes sur le terrain et avec des horaires qui correspondent aux besoins de chaque saison. Les bénévoles du comité communal des feux de forêt ont veillé efficacement tout l'été, coordonnés par Christian Boissereinq. Le dispositif comprend 3 véhicules et la vigie. Il s'est illustré une fois de plus en intervenant en premier et avec succès sur un départ de feu ainsi qu'en participant à l'évacuation d'un groupe de campeurs installés illégalement dans notre massif.

Avec le renforcement du partenariat avec les institutions en charge de la sécurité sur le département :

Le renforcement du lien avec la Brigade de Gendarmerie d'Eguilles s'est matérialisé avec des patrouilles communes que vous avez pu constater cet été. Au cours des prochaines semaines,

c'est l'application du dispositif de participation citoyenne prévu par la loi Sarkozy du 5 mars 2007 sur la prévention de la délinquance qui permettra d'améliorer encore la protection des biens et personnes à travers nos quartiers.

Avec la poursuite de la lutte contre les dégradations et nuisances visuelles

Une convention été signée avec la société A2C afin d'intervenir efficacement pour éliminer les tags et graffitis qui polluent ponctuellement notre environnement.

Une action forte a été entreprise auprès de Réseau Ferré de France qui doit prochainement nettoyer les piliers du pont TGV.



Une *nouvelle entrée* de ville



Cette entrée de ville va définitivement transformer l'intersection des routes RD10 et RD65 avec l'aménagement d'un rond-point. Il s'agira d'un croisement majeur qui mettra en valeur

cette partie de la commune souvent oubliée. Pistes cyclables, passages piétons, trottoirs, les déplacements doux n'ont pas été oubliés et les abris des arrêts de bus seront rénovés avec des parements de pierres sèches conformément à l'esthétique adoptée sur l'ensemble de la commune.

Conçu dans le but de ralentir et de fluidifier la circulation dans cette zone particulièrement affectée lors des heures de pointe, cette entrée de ville sera également harmonieuse avec l'implantation d'oliviers et d'espaces paysagers sur le rond-point et ses abords.

La Communauté du pays d'Aix finance entièrement cet aménagement demandé par Monsieur le Maire dès 2008. La mise en service de ce rond-point se fera début novembre au plus tard. En ce qui concerne l'aspect paysager, il faudra attendre le mois de décembre plus favorable aux opérations de plantation.

Création d'un *skatepark* pour tous

Le futur skatepark a été conçu et imaginé afin de permettre d'exercer différents sports de glisse quel que soit le niveau de pratique. Trois degrés d'évolution seront alors mis en place :

- Un "flow park" avec des surfaces légèrement bosselées permettant une approche en douceur.
- Une "street plaza" composée de mobiliers urbains imités tels que des bancs, des rampes et des escaliers
- Un bowl qui permet une glisse plus complexe.

Le Half-pipe déjà existant sera transformé en structure d'escalade grâce à l'ajout de prises de différentes formes sur la structure la transformant en objet design. Les travaux ont commencé au mois de juillet et se termineront au mois de novembre.

Dès la fin des travaux de ce skatepark, sera créée, juste à côté, une aire de jeux petite enfance (-3ans).



Des colonnes de tri *enterrées*

Dans le but d'améliorer l'identité visuelle du village, la municipalité tient à la qualité des aménagements de la commune.

Ainsi, la municipalité a pu négocier, avec la Communauté du pays d'Aix, l'installation de colonnes de tri enterrées sur l'avenue Victor Hugo en face du centre commercial « Les Claux ». En remplacement des containers, ces colonnes de grande capacité, plus esthétiques, permettent d'inciter les usagers à garder les lieux propres et de limiter les actes d'incivisme.



Chaque année, des points de collecte seront ainsi enterrés.

Les *abribus* font peau neuve



Depuis le début de l'année 2013, tous les abribus de la commune ont été embellis : parements en pierres sèches, toitures en tuiles canal neuves... le vocabulaire architectural provençal continue inlassablement de définir l'esthétique du village de Ventabren alors le square des Bonfils vient d'être inauguré.

Restent encore à transformer les abribus de la RD10 situés après le pont du canal et ceux proches de l'intersection RD10/RD65 dont la réfection est prévue en même temps que l'aménagement du rond-point. L'abribus des Vences, détérioré lors d'un accident de la route, ne pourra être rénové que lorsque les procédures d'assurances auront abouti.



Voirie et réseaux *toute l'année*



Tout au long de l'année la Commune de Ventabren a procédé à des travaux de voirie sur tout son territoire.

L'avenue Charles de Gaulle, le chemin des Rouguières et le lotissement des Cauvets ont subi des réfections de revêtement de chaussée suite aux travaux d'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement dont ils ont fait l'objet.

Le lotissement des Cauvets et le chemin des Espallards sont désormais dotés de ralentisseurs sur leur voie de circulation.

Les chemins de la Lecque, de Mahon, des Verquières, de Tabari, l'ancien chemin d'Aix et l'impasse de la Terrasse des Pins ont vu leur revêtement de chaussée entièrement rénovés. Ne sont pas en reste le chemin de la Bouaou et les trottoirs de la rue du Berry qui ont subi quelques travaux d'entretien courant.

Le revêtement du square des Bonfils a été remplacé pour un béton désactivé plus adapté lors d'intempéries. Cependant, un pro-

blème technique est survenu lors de la pose ; le prestataire a donc procédé, dès septembre, à la correction de cet incident à ses frais.

Une rénovation de la signalisation dite « horizontale » est en cours (peintures sur les passages piétons, les ralentisseurs, les lignes de stop...). Vient d'être terminée celle concernant les abords du groupe scolaire. Un programme annuel est ainsi planifié pour un entretien d'ensemble.

De la même façon, un programme annuel est en cours d'élaboration pour les prochaines années en ce qui concerne la voirie et les réseaux divers. Pour l'instant, sont programmées une étude pour l'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur la Route Départementale 19 et une étude pour l'élargissement du chemin des Méjeans bas et l'amélioration de son intersection avec la Route Départementale 10. En 2014, 2015 et 2016, plus d'une dizaine de quartiers bénéficieront du « tout-à-l'égout » et de l'eau potable.



Rénovation de la salle Reine Jeanne : épisode 2/3



L'importante phase de mise aux normes de la salle Reine Jeanne a consisté, cet été, à remplacer les revêtements des murs et des sols, les menuiseries extérieures et agrandir le local technique situé à l'arrière de la salle. Ces travaux se termineront dans le courant du mois d'octobre.

La dernière tranche de travaux aura lieu en 2014 durant l'été, cette fois encore, afin perturber le moins possible les activités associatives. Cette dernière étape touchera principalement l'aspect extérieur du bâtiment dont nous avons déjà une projection donnée par l'architecte en charge du projet.

Nouveau poste de commandement pour le *Comité des Feux*

Aggrandi, réaménagé, rénové du sol au plafond, le Comité Communal des Feux de Forêt dispose de locaux très bien équipés, pouvant accueillir toutes leurs équipes pour des réunions de coordination. En effet, le poste de commandement du CCFF a subi une réfection totale financée par le Conseil général, la Communauté du Pays d'Aix et la Commune de Ventabren.

C'est avec une grande émotion que le coordinateur de Comité des Feux, Christian Boisserein, a pris la parole aux côtés de monsieur le Maire, Claude Filippi et Madame le Président de la CPA, Maryse Joissains Masini, lors de l'inauguration en juillet dernier.



Les services Enfance-Jeunesse *rajeunissent*

Une fois de plus, l'été venu, le groupe scolaire Edouard Peisson a vu ses locaux s'emplir de menuisiers, peintres et autres travailleurs. En effet, afin de poursuivre la campagne déjà entamée

les années précédentes, les menuiseries du haut de l'école primaire, de la bibliothèque et du centre de loisirs « La Marelle » ont été remplacées par du double vitrage conforme aux nouvelles réglementations thermiques. Les grilles extérieures de l'école ont été repeintes et l'isolation de la toiture de l'école maternelle a également été remise aux normes.

Du côté de la crèche, des travaux d'entretien de peinture ont été réalisés et le cumulus nécessaire à l'alimentation en eau chaude a été changé. Avant le début de la période de chauffe, la chaufferie sera entièrement repensée.



Du nouveau au **restaurant scolaire**



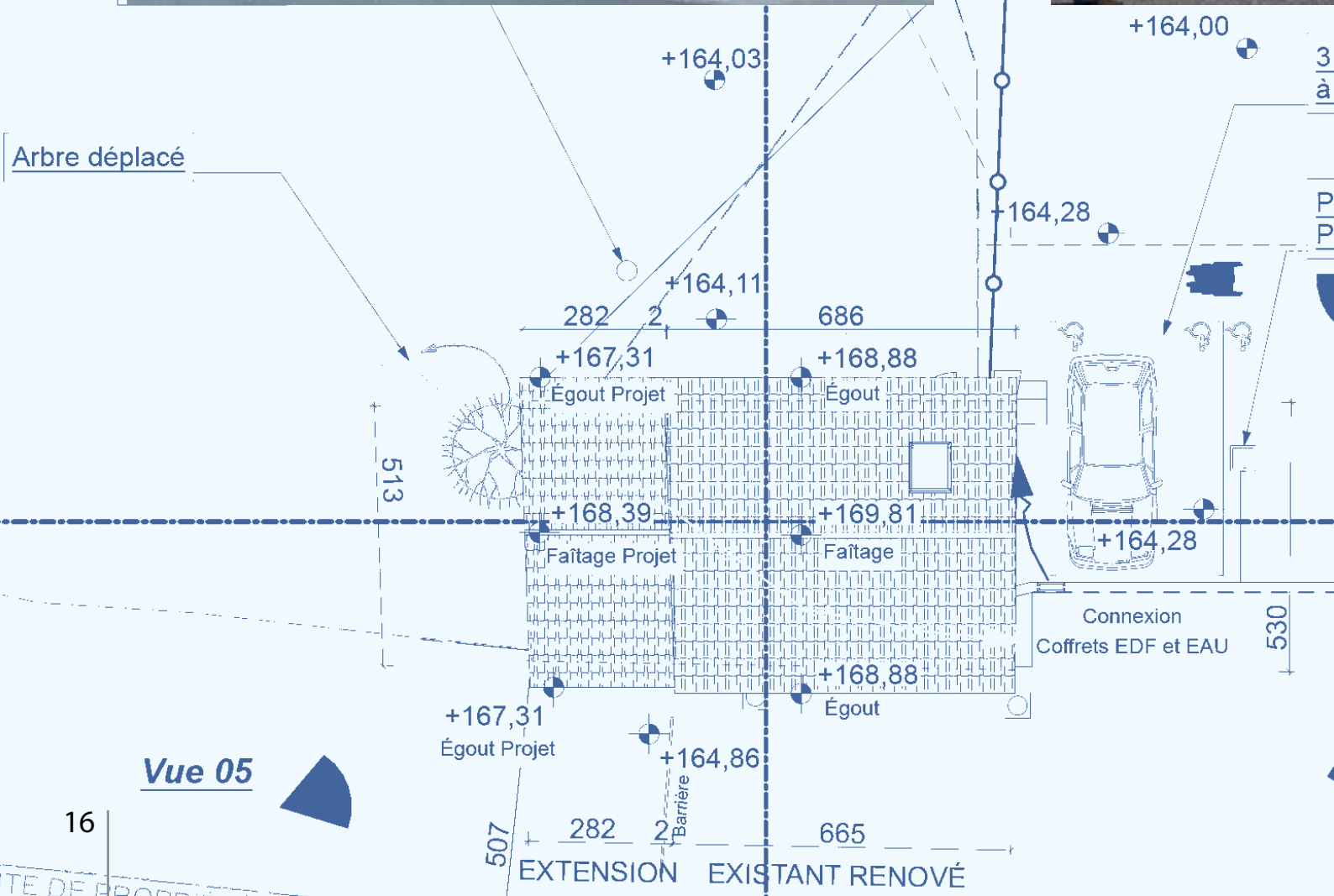
La salle du réfectoire, agrandie l'année dernière puis isolée phoniquement cet été, se voit aujourd'hui décorée d'une magnifique peinture murale qui vient enchanter les pauses-déjeuner des élèves du groupe scolaire Edouard Peisson.

Inspiré par les tuyauteries et les voyants d'alarmes apparents, cet univers sous-marin se veut ludique et fantaisiste. « Les hublots laissant apparaître des créatures

aquatiques et des personnages souriants interpellent l'imagination des enfants alors que les porte-manteaux transformés en comptoirs bien droits rappellent la discipline de l'école... » explique Agnès Perronne, artiste peintre en charge du projet.

Quelques changements s'effectuent également dans l'assiette car les repas des enfants continuent sans cesse d'être améliorés avec, en plus du repas bio mensuel, l'introduction progressive d'aliments bios lors des repas « classiques » : le pain bio accompagne désormais les repas du vendredi. Les enfants découvrent ainsi de nouvelles saveurs.

Guichet unique pour les servi



ces Enfance-Jeunesse



La première étape vers le guichet unique périscolaire est amorcée. A proximité du groupe scolaire, l'implantation de ce service simplifiera les déplacements des familles. Il sera situé dans le « mazet », près du centre de loisirs « La Marelle », qui sera agrandi et entièrement aménagé pour cette nouvelle fonction. Cet aménagement, accompagné de places de parking accessibles aux personnes à mobilité réduite, est prévu pour le début de l'année 2014 et sera suivi par un déménagement progressif des agents liés au service. Muriel Costa sera responsable de ce nouvel accueil sous la coordination de Marie-France Bertel.

A terme les familles pourront s'inscrire au restaurant scolaire, aux centres de loisirs (La Marelle et SMILJ) et aux transports scolaires depuis le même endroit à proximité du groupe scolaire et de « La Marelle ».

Un parking déjà existant sera réaménagé dans le courant de l'année 2014 en fonction du budget et des subventions disponibles. Un tel remaniement permettrait de mieux organiser l'espace de ce parking, de disposer de plus de places de stationnement ainsi que d'une petite place facilitant les déplacements « poussette ».

+164,12

+164,60

Places PMR
créer



Vue 01 - Insertion

Au revoir...

Madame Aubert et Madame Matilla s'en vont, après des années de service passées auprès des petits Ventabrennais, vers d'autres occupations : à la retraite.

C'est non sans émotion que Monsieur le Maire et toute l'équipe enseignante se sont réunis autour d'elles pour leur souhaiter beaucoup de bonheur et d'accomplissement dans leur nouvelle vie qui s'annonce déjà bien remplie.

Souhaitons également bienvenue à Monsieur Dumas qui prend la direction de l'école élémentaire et Madame Flumiani celle de l'école maternelle.



Une fin d'année et des vacances

Comme chaque année, la fin d'année scolaire a laissé place aux traditionnelles kermesses d'école. Grandes représentations de chorales, jeux, exposition des œuvres des élèves et cinéma de plein air ont pris place dans les cours de récréation. Les parents étaient, bien entendu, venus nombreux pour applaudir les enfants fiers du travail accompli toute l'année.

Après l'effort, le réconfort... avec les activités organisées cet été : La Marelle, le SMIL.J et Noël Perez ont assuré l'animation.

La traditionnelle sortie scolaire d'été organisée par Noël Perez a fait voyager près de 40 enfants tout près d'Evian. A proximité, au lac de Beunaz, ils ont profité d'un espace de loisirs aménagé qui a leur permis de pratiquer l'accrobranche et une multitude de jeux nautiques. Les enfants ont découvert l'équitation avec un stage d'essai aux Écuries du Gavot et se sont familiarisés en raft le long des Dranses. Ils ont également passé la frontière en traversant le lac Léman d'Evian à Lausanne.

Le service du SMIL.J, sous la responsabilité de Marie-Laure Russo, quant à lui, complet tout le mois de juillet, a permis à ses jeunes de faire quelques sorties comme des randonnées aquatiques, du bowling ou encore une journée à OK Corral. Une vingtaine d'adolescents ont pu aussi partir en mini-camp pendant cinq jours. Partis pour Saint Vincent les Forts, près du lac de Serre-Ponçon, ils se sont essayés aux sports aquatiques : canoë, pédalo et rafting pour les plus courageux.

La Marelle, dirigée par Alexandra Gazzano, à son tour, n'a pas été avare en activités. Le 26 juillet, sa kermesse invitait les parents à jouer avec leurs enfants à des jeux en bois géants. Après avoir présenté le traditionnel gala de danse de fin d'année, les enfants se sont retrouvés tout au long du mois de juillet pour des excursions au bois des lutins, à OK Coral, une séance de bouée tractée sans oublier la sortie hebdomadaire à la piscine !



ces *animées*



Françoise GUIGNARD

Françoise Guignard est une femme très active à Ventabren, particulièrement connue en tant que Déléguée de l'Entraide depuis 2003. Cependant, c'est depuis 40 ans que Françoise se dévoue pour le village et ses habitants.

Françoise arriva à Ventabren en 1970 avec sa petite famille alors que la commune comptait 900 âmes tout au plus. A peine installée, elle se mit à enseigner le catéchisme et ouvrit une « mini-school » pour apprendre l'Anglais aux enfants à son domicile. Elle mit également en place à Ventabren la Fédération Armand, association de parents d'élèves connue sous le nom de PEEP aujourd'hui.

Françoise s'occupait également, avec son mari, de l'animation du village dans les domaines du théâtre et de la musique. Toute une équipe s'était montée pour agir en ce sens avec, par exemple, les familles Laurent, Lebrun et Gasparri. Ils avaient réussi à obtenir une décentralisation du Festival d'Aix-en-Provence avec un concert de piano avec Pierre Barbizet à l'église Saint-Denis ou encore une pièce de théâtre au moulin avec Marcel Maréchal.

Françoise fut aussi membre, de façon très active, du Conseil d'Administration de l'association Ventabren Accueil puis qu'elle s'occupait, avec son mari une fois encore, d'organiser les sorties de toute sorte.

Puis, à partir de 1990, Françoise s'occupa, de plus en plus, de l'Entraide puis en devint déléguée. Elle put réaliser de nombreux projets grâce à l'aide de toutes celles qui lui ont apporté leur soutien et qui continuent malgré les aléas de la vie et surtout la santé. Cela implique, toujours aujourd'hui, l'animation des ateliers et l'organisation de sorties culturelles et de voyages, parfois de plusieurs jours, dans le Périgord, en Italie ou bien en Espagne.

Mère de 3 enfants et grand-mère de 5 petits-enfants, Françoise ne désespère pas de les voir s'installer dans la région.

« Comme tous les parcours de vie celui de Ventabren a été magnifique pour moi. Au cours de ces 45 années, j'ai été confrontée à des moments formidables, difficiles et parfois insolites, très drôles souvent et surtout très enrichissants. »



Sauriez vous faire les bons gestes pour sauver votre enfant en cas d'accident ?



3 minutes pour sauver une vie !

La municipalité de Ventabren vous donne rendez-vous, vendredi 11 octobre 2013 à partir de 18h00, à une réunion d'information et de sensibilisation aux gestes de premiers secours chez l'enfant et le nourrisson avec l'association « Une vie entre vos main » et à l'initiative de la Caisse locale du Crédit Agricole de Velaux-Coudoux-Ventabren.

Lorsqu'un accident survient, les premières minutes sont cruciales. C'est pourquoi il faut pouvoir réagir avant l'arrivée des secours. Ainsi, l'association « Une vie entre vos main » a fait réaliser un film, intitulé 3 minutes pour sauver une vie, expliquant les gestes à pratiquer sur l'enfant et le nourrisson dans différentes situations d'accident : noyade, électrocution, étouffement, brûlure, chutes, intoxication, blessure.

Ce film sera projeté lors de cette réunion et sera suivi d'une démonstration par un sapeur-pompier formateur.

Parents, grands-parents et toute personne en contact avec des enfants au quotidien sont attendus nombreux pour cette réunion en salle Sainte Victoire, vendredi 11 octobre 2013 à partir de 18h00.

Entrée libre.

Un apéritif clôturera la manifestation.

Vie associative

La Compagnie des Caquetants représente la région PACA

Les Caquetants ont été reçus 1^{er} à Nice et sélectionnés pour représenter la région PACA au festival national de Tours. Ils joueront donc leur dernière création "Le marionnettiste de Lodz", le 31 octobre prochain, dans le cadre de FESTHEA 2013 (cf. <http://festhea.free.fr/>). Pour ce faire, la municipalité participe aux frais de déplacement de la troupe.

Ils ont joué cette pièce, à Aix, à Saint-Raphaël, à Nice et elle est également programmée pour les saisons culturelles de Gap, Sausset, Velaux, Lançon, Aubagne, Lambesc, Pertuis et Marseille. Ces programmations aboutissent, la plupart du temps, grâce à des festivals de théâtre amateur et ont fait l'objet d'une sélection, signe de reconnaissance de la qualité du travail et du choix pertinent et exigeant du texte proposé par la compagnie ventabrennaise.



Ca s'est passé à Ventabren

M
ma



oments rquants de l'année



NOUVEAU

Un rendez-vous hebdomadaire pour nos *Seniors*

Un nouveau dispositif est mis en place par la municipalité afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Un repas hebdomadaire est alors organisé les mardis midis pour les Seniors de plus de 70 ans, un temps de convivialité qui saura être apprécié de chacun.

Pour des raisons de sécurité, ces repas seront servis en salle Sainte Victoire.

Quelques informations pour votre inscription mensuelle et une réalisation optimale de ce projet :

- Les inscriptions seront prises pour le mois en précisant le nombre de repas souhaité.
- Les inscriptions se feront auprès de Madame Gourdy par téléphone au 04 42 28 88 86/04 42 28 85 66 ou directement au bureau du C.C.A.S. Ancienne Ecole : les lundis et mardis matins, au plus tard le 20 de chaque mois précédent.
- Le règlement mensuel (par chèque à l'ordre du Trésor Public) se fera sur place le premier mardi du mois.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, faites-le nous savoir au plus tôt. Le premier repas sera servi le mardi 17 septembre à 12 heures.



La *jeunesse* en action !



Comme chaque année, la Commune de Ventabren a engagé des saisonniers pour les mois de juillet et août. Aux postes d'accueil, aux services techniques, au centre de loisirs ou bien à l'archivage, ces jeunes ont travaillé en renfort au cœur des équipes des services municipaux. Pour certains d'entre eux il s'agissait d'une première expérience professionnelle qui leur a permis de découvrir le monde du travail.



Le Marché Français

Le-marchefrancais.com est une place de marché de vente directe réservée aux producteurs et artisans français. Elle permet aux producteurs et artisans de vendre directement le fruit de leur production sans intermédiaire et aux consommateurs d'accéder aux produits de nos terroirs en un seul et même site internet.

Dans une démarche sociale et solidaire, la Commune de Ventabren soutient le-marchefrancais.com pour l'ouverture prochaine du 1^{ER} Drive Direct Producteur et Artisans qui garantira :

100% VENTE DIRECTE : Chaque consommateur commande directement, sur le-marchefrancais.com, auprès des producteurs et artisans membres du réseau.

100% PRODUITS FRAIS DE QUALITE ET LOCAUX : Viandes, Poissons, Légumes, Fruits, Pains, Epicerie, Fromages... sont proposés par des producteurs et artisans des Bouches du Rhône. Toutes les commandes sont préparées par leurs soins le jour même.

100% ECONOMIQUE : le-marchefrancais.com offre aux consommateurs un accès à des produits sains, locaux et de saison à des prix directs producteurs.

100% ECOLOGIQUE : Faible impact environnemental : pas de stocks, pas de gaspillage, circuit courts pour l'acheminement des marchandises

100% PRATIQUE : Le Drive Le Marché Français est un point de retrait basé sur la commune de Ventabren. Tous les consommateurs viennent récupérer leurs commandes une fois par semaine tous les mercredi de 17h à 20h (l'adresse exacte sera communiquée sur le site dès l'ouverture).

Des animations et dégustations seront prévues tout au long de l'année pour permettre aux consommateurs de découvrir la richesse de notre terroir.

Power & Co, garde d'enfants et Aide à domicile

Pour deux heures, une journée, une semaine ou pour toute l'année, Power & Co s'occupe de vos enfants et de votre maison. La société recrute des assistantes maternelles agréées qui peuvent intervenir dès la naissance du nourrisson et quelque soit l'âge de l'enfant.

Il s'agit d'un service clé en main pour lequel aucune formalité administrative n'est à remplir. Cependant, vous pouvez bénéficier de l'aide de la CAF et de déductions d'impôts.

"Ne soyez plus inquiet : la clé se trouve près de chez vous, Power & Co veille sur vos enfants et votre maison."

23 les hameaux de la Crémade
13122 Ventabren
Téléphone : 04 42 23 90 14
Site Internet : www.powernco.com
Courriel : contact.powernco@sfr.fr



A Ventabren le samedi soir
de 17h30 à 22h00
Avenue Victor Hugo
Centre commercial Les
Claux
13122 Ventabren

Azalée Beauté, espace Esthétique et Bien être

Située à Ventabren dans un cadre de verdure accueillant, votre esthéticienne, Pascale, après une carrière de professionnelle de santé, a obtenu son diplôme d'esthétique et a suivi de nombreuses formations complémentaires.

Azalée Beauté
Esthétique et Bien être

Aujourd'hui dans son espace Azalée Beauté, Pascale vous propose des soins de beauté et de bien être en respectant les besoins de chacun

(Épilations, soins des mains et des pieds, vernis semi-permanent, soins du visage, soin du corps, maquillages ...) ainsi que des prestations "Relooking" afin d'apprendre à reconnaître les couleurs qui vous valorisent et à réaliser le maquillage adapté à votre personnalité.

Sur rendez-vous du mardi au samedi (fermé le jeudi matin)

Pascale Tropini

350 Carraire la Baronne 13122 Ventabren

Site Internet : www.azaleebeaute.com

Téléphone : 06 09 54 71 08

MAJORITÉ MUNICIPALE "Ventabren à Cœur"

Nous espérons que vous avez passé un bon été, et nous sommes heureux de vous renouveler ainsi qu'à vos proches tous nos vœux de bonne rentrée.

Cette mandature s'achèvera en mars prochain, nous mesurons aujourd'hui le chemin parcouru et le travail accompli par la majorité municipale.

A 6 mois du prochain scrutin, nous sommes fiers de notre bilan, de la gestion conduite par notre Maire avec courage malgré toutes les calomnies et les tentatives de déstabilisation auxquelles il aura dû faire face...

C'est grâce à cette volonté politique ambitieuse, ainsi qu'à une équipe d'élus unie autour de lui, que Ventabren figure aujourd'hui parmi les villages les plus prisés du Pays d'Aix. Notre Ecole, nos équipements sportifs et culturels, notre patrimoine historique, nos festivités, notre vie associative, sont constitutifs de cette qualité de vie incomparable dont les Ventabrennais profitent chaque jour.

Depuis 13 ans, ils ont pu constater l'évolution de notre village, son niveau d'équipements exceptionnel, sa gestion équilibrée qui conjuguent la modernité et l'authenticité d'un village provençal préservé.

L'opposition n'aura eu de cesse que de matraquer inlassablement les projets du Maire, en s'opposant systématiquement à tout ce que la majorité propose allant jusqu'à déposer un recours en justice contre le quartier durable de l'Héritière si convoité et si attendu par les Ventabrennais. Ce sont autant de commerces de proximité indispensables à la commune ou de logements sociaux affectés à nos jeunes du village qui verront leur réalisation retardée de 3 ans.

Paul JURADO Conseiller Municipal Indépendant

J'ai comme l'impression que la campagne municipale a démarré, avec cette démission d'un membre de Ventabren Demain. Alors que deux candidats sont déjà déclarés, un inconnu "aimant la France" et une "aimant Ventabren". Je me pose une question sur cette démissionnaire :

Est-ce un calcul à l'approche des municipales 2014 ?

Cependant, je tiens à préciser que Madame Le Noël, bien qu'ayant eu une carte à l'UMP en 2012, est totalement à contre-courant de notre parti et que son association UMPV n'a aucun rapport, ni de près ni de loin, avec notre famille politique. En tant que Conseiller national de l'UMP, en charge de l'animation de la section de Ventabren aux côtés de Corinne Gasquez, je peux vous assurer que cette association comme Madame Le Noël ne sont nullement autorisées à s'exprimer au nom de l'UMP ni aujourd'hui et encore moins à l'occasion des prochaines élections municipales.

Lors du dernier Conseil départemental de l'UMP, le 11 juillet 2013 sur les investitures, la confiance de tous les membres du parti, notamment celle de Bruno Gilles, Christian Kert (dont je suis un de ses proches collaborateurs) et Nicolas Isnard, s'est une nouvelle fois tournée vers Claude Filippi. Le mot d'ordre de Jean-Claude Gaudin est simple pour les futures échéances : "Toute dissidence sera sanctionnée par les instances départementales par une exclusion définitive..."

Pour parler de choses concrètes, touchant à la vie de Ventabren, je ne peux que me réjouir de la bonne gestion municipale qui s'opère depuis plusieurs années. Des projets structurants

Jean-Louis MARCHETTI élu Ventabren Ouverture à Gauche

Pour le retour des bancs publics

C'est à la république que nous devons cet élément familier de l'espace communal avec l'école publique et les pissotières. Les aristocrates eux roulaient carrosse et ne se souciaient pas des manants.

Accueillant aux promeneurs, aux retraités et aux amoureux, ils structurent l'espace public, places, points de vue, allées ombragées. En permettant de s'asseoir, de causer, de lire ou d'observer, ils favorisent la rencontre et la convivialité.

Malheureusement cet équipement urbain accessible à tous gratuitement est en voie de disparition, symptôme d'une société qui privatise à tout va et préfère livrer notre espace public à J-C Decaux et aux publicitaires plutôt qu'aux promeneurs.

Inaugurer au Bonfils un abri bus sans banc, mais avec des places de parking et une caméra de vidéo surveillance, ce

n'est pas un oubli, c'est un choix de société. Simple détail dirons certains, mais combien révélateur ! Le banc public est le premier et le plus humble des services publics. De sa présence ou son absence on peut déduire si nos édiles prennent au sérieux une politique visant à développer les transports publics, encourager la marche à pieds et en définitive favoriser le « vivre ensemble ».

Notre commune n'a pas progressé sur ces questions. Les sentiers communaux ? Petit à petit abandonnés et privatisés. En matière de transport, la voiture se taille la part du lion et l'éclaircissement des routes et carrefours ne peut qu'inciter toujours

VENTABREN DEMAIN Inspirer et informer

Les élections municipales de Mars 2014 font que cette colline bleue est la dernière de cette mandature. Nous, les élus du groupe municipal Ventabren Demain voulons remercier ceux qui nous ont soutenus et faire un bilan de certains combats menés pour notre commune. Nous portons un regard sur quelques-unes de nos actions, de notre travail d'élus et de nos démarches d'ouverture.

1 nos propositions pour lesquelles 40 % des ventabrennais ont voté en 2008, ont été reprises par le maire pour plusieurs d'entre elles. Notamment notre projet fondé autour du développement durable a servi de modèle pour la naissance d'une démarche municipale voulant intégrer l'environnement dans ses objectifs. La politique menée aujourd'hui manque d'ambition et de volonté, mais nous l'avons malgré tout soutenue pour aider à assoir nos concepts. Nous avons aussi fortement contribué à l'opposition faite au PLU et au projet de l'héritière imposé par le maire. Ses propositions ont été faites autour d'une concertation affligeante sans approche urbanistique et avec un

montage financier chaotique que devront supporter les ventabrennais ultérieurement si le projet aboutit. Sans dialogue possible, nous nous sommes engagés dans la voie judiciaire pour combattre cet ensemble de nouveaux lotissements fermés et en dehors du concept de centre de vie que nous attendons tous.

2 notre travail au sein du conseil municipal a été de pointer les erreurs du maire et de nous y opposer. Nous avons combattu le déni total de démocratie de la part du maire et de son équipe. Il a voulu nous engager dans un débat purement politique, mais nous avons toujours su rester

Marie-Nicole LE NOËL, conseillère municipale indépendante

Colistière de la liste d'opposition Ventabren Demain en 2008, et par suite de démissions, j'ai l'honneur de siéger aujourd'hui au Conseil Municipal. Le groupe municipal Ventabren Demain siégeant actuellement est composé de membres socialistes. UMP de longue date, portant les valeurs traditionnelles de la droite, j'ai décidé de quitter ce groupe aux options divergentes et de siéger désormais comme indépendante. Engagée dans des associations ventabrennaises qui luttent pour que soient respectées les valeurs démocratiques de notre pays et la qualité de vie à Ventabren, je représente en tant que conseillère municipale une droite forte, humaniste et libre portée sur l'engagement et le respect de la parole donnée.

Je suis également engagée avec d'autres Ventabrennais dans les recours déposés auprès du Tribunal Administratif contre la ZAC de l'Héritière, au travers d'une réflexion intitulée « Ventabren 2030 » : mieux vivre ensemble, créer une vraie place du village, mais aussi à terme, prévoir l'autonomie énergétique de Ventabren telle que définie par le débat national du 18 juillet dernier. Nous avons la chance de disposer d'un espace vierge de construction, où il est possible de créer un véritable centre de vie plutôt que le lotissement clos prévu par la municipalité actuelle : nous voulons un lieu de convivialité avec des espaces spécifiques, destinés à la jeunesse, la culture, les séniors. Un lieu de rassemblement.

Nous regrettons sincèrement cet esprit d'obstruction qui n'aura eu pour effet que de dégrader le climat et le dialogue au sein du Conseil Municipal.

Seul le groupe d'opposition de Gauche animé par Jean-Louis Marchetti aura contribué à élever le débat.

Enfin il n'aura échappé à personne que pour certains la campagne électorale a déjà démarré.

N'habitant pas la commune, certains candidats « farfelus » se réclament d'une Droite forte alors qu'ils ont soutenu le candidat socialiste aux dernières élections cantonales. D'autres dans une démarche solitaire, dissidents de l'UMP, quittent

subitement le groupe Ventabren Demain oubliant avoir été élus sur une liste socialiste en 2008, difficile d'y voir clair...

Quant au principal groupe d'opposition, Ventabren Demain, il reste embourbé dans ses contradictions et ses divergences. Son leader Vincent Garnier, soutien inconditionnel de François Hollande, serait prêt à laisser sa place de chef de file à une ex-conseillère municipale de Droite qui a rebaptisé sa liste : « Vivre à Ventabren ».

Cette cuisine politicienne n'est qu'un écran de fumée ; les Ventabrennais ne sont pas dupes, chacun sait que la dame et

ses co-listiers obéiront aux consignes du Parti Socialiste et qui ont pour seul programme : « Tout sauf Filippi ».

En ce qui nous concerne, rien ne nous détournera de notre mission, nous resterons mobilisés jusqu'à la dernière heure pour exercer les responsabilités que les Ventabrennais nous ont confiées en 2008, en œuvrant sans cesse pour le village et l'intérêt général.

Le temps de la campagne viendra et nous serons présents avec notre bilan et nos projets pour l'avenir.

Les 22 élus de la Majorité Municipale

se profilent pour l'avenir proche (le guichet unique pour les familles, un skatepark pour les jeunes, la réhabilitation du château de la Reine Jeanne...) et des investissements nécessaires, calculés et planifiés sur plusieurs années sont régulièrement entrepris (la rénovation du groupe scolaire, la rénovation totale de la salle Reine Jeanne, la requalification de la voirie...). Les finances sont saines et les caisses excédentaires. C'est donc ainsi que je considère l'évolution de Ventabren : innovante et respectant l'identité de notre village. Comment peut-on s'opposer à ces projets si importants pour les Ventabrennais ? Les comportements d'obstruction systématique motivés par des problèmes d'égo ou d'ambitions

personnelles ne laissant aucune place aux intérêts des Ventabrennais sont une véritable plaie pour le « bien vivre ensemble ». Je prône donc l'échange constructif d'idées comme Monsieur Marchetti, membre de l'opposition le pratique lors de chaque Conseil municipal.

Pour l'heure, fidèle à mes idées et à mes valeurs, j'ai donc décidé de soutenir notre Maire Claude Filippi et le groupe majoritaire Ventabren à Cœur.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée.

Paul JURADO

<http://ump.ventabren.over-blog.fr>

paul.jurado@wanadoo.fr

plus d'automobilistes à traverser notre commune à grand charroi. Le parking d'Intermarché reste le lieu le plus fréquenté de ce que l'on hésite à appeler encore un village. Quant aux logements sociaux, à la maison de retraite, aux commerces de proximité force est de constater que, ceux qui ont combattu pieds à pieds les projets allant dans ce sens, ont su faire triompher l'immobilisme.

Mon intention n'est pas de distribuer des bons et des mauvais points, mais de signaler que, par delà les grandes déclarations et les petites querelles, nous nous engluons dans un modèle résidentiel qui n'est satisfaisant pour personne.

Un autre urbanisme est possible. N'hésitez pas à visiter notre « métropole » où pour une fois, la rénovation accomplit des miracles. Du Vieux-Port jusqu'à la cathédrale en passant par le fort St Jean et le MuCEM un vaste espace public vient de s'ouvrir, ouvert sur la ville, tourné vers la mer et copieusement équipé de bancs publics, invite irrésistible à la promenade, à la douceur de vivre et à la contemplation.

Et si pour une fois, nous nous occupons sérieusement des détails. Le retour des bancs publics dans les abris bus, sur les grands axes et les points de vue remarquables de la commune ne serait pas une lourde charge pour le budget

communal, mais un geste certain de bonne volonté qui, espérons-le, en appellerait d'autres.

Ventabren ouverture à gauche

en dehors de ces classifications stériles qui à l'échelle d'un village pénalisent une démarche citoyenne efficace. Certains et certaines de nos colistiers ont refusé notre démarche d'intérêt communal et ont préféré nous quitter pour s'engager dans des démarches très politiques. Nous avons tenu à maintenir notre regard et nos actions au-delà des idées partisans afin de conserver comme objectif le développement de Ventabren pour les ventabrennais. Par ailleurs, il faut rappeler que les actions et décisions judiciaires à l'encontre du maire n'ont pas contribué à ce que notre voix soit écoutée au sein d'une majorité qui le soutenait aveuglément.

3 l'ouverture et le débat ont été menés avec détermination.

Nous avons réalisé des forums-débats ouverts à toute la population. Le développement durable, les logements sociaux, les déplacements et les propositions pour les seniors à Ventabren ont été développés. Des propositions ont été faites pour notre quotidien. Associés à une revue, ces forums avaient pour but de vous informer et d'ouvrir un débat trop souvent absent dans notre village.

Aujourd'hui, nous élus sommes tournés au sein de notre groupe municipal vers l'avenir et préparons le futur de ventabren avec confiance.

Vincent Garnier, Annie Rouard, Guy Anthony.

Contact :

vincent.garnier@univ-amu.fr



Je suis régulièrement contactée par des Ventabrennais qui me disent avoir choisi Ventabren pour son contexte champêtre et qui s'inquiètent aujourd'hui de l'urbanisation galopante et incontrôlable qui défigure notre campagne. Des chantiers s'ouvrent partout. De gros budgets sont engagés impliquant des emprunts importants pour la commune. L'accès aux documents les concernant pour un conseiller de l'opposition est entravé. Mon action vise donc à garantir la transparence sur les actes de la municipalité, à rendre aux Ventabrennais la maîtrise de leur avenir dans le respect des lois prévues pour les communautés territoriales. Elle vise aussi à porter et faire aboutir les demandes et

doléances des Ventabrennais en mairie, dans le sens d'une concertation authentique et d'une participation effective, conformes à la démocratie.

**Restant à votre disposition,
je vous souhaite une belle rentrée.**

mnlenoel@free.fr

06 13 63 69 24

MAIRIE

17 Grand' Rue - 13122 Ventabren
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h30
Le samedi matin de 8h30 à 12h
Secrétariat général : 04 42 28 80 14
Fax : 04 42 28 79 78

Comptabilité - Élection

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et 13h30 à 16h30

Transports scolaires - Service périscolaire

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h30

Service d'Etat Civil

Du lundi au vendredi: 8h30 à 12h

SERVICES MUNICIPAUX ANNEXES

Services techniques : 04 42 28 91 57

Service forêts : 04 42 28 89 97

Cadastre - Urbanisme et environnement
04 42 28 90 55

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
Permanences du CAUE sur rendez-vous
tous les 2^{èmes} mardis de chaque mois.

Bibliothèque :

Espace Matheron : 04 42 28 71 81
Mardi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30
Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30
Jeudi de 14h30 à 17h30

Vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30
Samedi de 9h30 à 12h00

Restaurant scolaire

Responsable Michel Staub - 04 42 28 87 10

Musée - Office de Tourisme

4 Bd de Provence - 04 42 28 76 47

Courriel : omt@ventabren.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

C.C.A.S. : 04 42 28 88 86

Service de l'emploi : 04 42 28 85 66

Permanence de la Mission locale
3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h00 à
17h00, Espace Matheron
Renseignements au 04.42.61.92.50

Permanences du conciliateur de justice du canton de Pélissanne

René GANIVET 06 14 35 92 66
Mairie de Pélissanne (mairie annexe) :
1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 14h00 à 16h00

Mairie de Velaux (nouvel Hôtel de Ville) :
1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois
de 14h30 à 16h30

ECOLE MATERNELLE

Directrice M^{me} FLUMIANI - 04 42 28 95 77

ECOLE PRIMAIRE

Directeur M. DUMAS - 04 42 28 70 43

CRECHE Directrice M^{me} COTELLE
04 42 28 78 25

CENTRE DE LOISIRS « La Marelle »

Responsable : Alexandra GAZZANO
04 42 28 88 63

SMIL.J

Responsable : Marie-Laure RUSSO
04 42 28 76 33

OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE

Directeur : Eric MOEGLIN - 04 42 28 92 86
www.omc-ventabren.fr

ECOLE DE MUSIQUE

Directrice Magali GUARINO
04 42 28 84 81

SALLE REINE JEANNE

04 42 28 80 07

SALLE SAINTE VICTOIRE

04 42 28 93 72

LA POSTE

04 42 28 80 30

TAXIS

Taxi Ventabren FRED ET FABIENNE
06 07 45 76 22
Taxi DANIELLE : 06 11 05 61 32 Jour et Nuit
Taxi Laurent NOQUET : 06 69 98 30 00

EDF AIX-EN-PROVENCE

0801 800 097

PRESBYTERE Coudoux

Père François-Régis MICHAUD
Contact sur le village : M^{me} Mauclair
04 42 28 80 86
Secrétariat - Tél : 04 42 52 00 61
adcoudoux@wanadoo.fr

SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE

Lambesc 08 10 400 500

AIDE A DOMICILE

ADAR : 04 42 95 26 83
ADMR - Mme Bertrand : 04 42 21 14 41
DOMIDOM : 04 42 96 18 35

PHARMACIES

Pharmacie de MORTAIN
613 Av. Victor Hugo - 13122 Ventabren
Tél : 04 42 28 80 25 - Fax : 04 42 28 80 28
Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h15 et
de 15h à 19h15
M^{mes} VERGNE et BRUGEDE
Centre Commercial Intermarché -
Tél : 04 42 28 75 87 - Fax : 04 42 28 86 21
Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h30 et
de 14h30 à 19h30

CLINIQUE VETERINAIRE

M. CLOUZEAU M.
Quartier St Louis : 04 42 28 80 50

MEDECINS

Dr MARCHASSON
27, av. Ch. De Gaulle : 04 42 28 81 19
ou www.docteurmarchasson.fr
Dr REBOUD
26, av. Ch. De Gaulle : 04 42 28 70 90
Dr ORTS BLANC
27, av. Ch. de Gaulle : 04 42 67 69 84
ou www.docteurortsblanc.com

INFIRMIERES

M^{lle} BALLAND
Quartier des Aires - 04 42 28 74 45
M^{lle} CHELLI Magali : 04 42 28 83 66
24, av. Ch. de Gaulle - 06 63 08 68 73
M^{lle} CHELLI Marianne : 04 42 28 79 57
24, av. Ch. de Gaulle - 06 60 38 83 66
M^{me} FARAUD Brigitte
Quartier Peyrès - 04 42 28 88 16
M^{me} LLOSA - CESARINE : 04 42 28 82 24
16, les Mourades - 06 19 17 99 20
M^{me} LEGRAND Emilie : 06 18 74 37 05
M^{me} WAUTERS Chantal : 04 42 28 96 59
12, Chemin des Espailards - 06 86 57 88 93

OSTEOPATHES

M. MARZUOLI Stéphane, Les Léous,
26, av. Ch. de Gaulle : 06 13 61 29 39
Nadia DESMARETZ
5 lot. La Bertranne basse : 06 25 35 62 53
M^{lle} BESNIER MORELLATO F.
24 av. Ch. De Gaulle : 06 67 50 13 04

DENTISTES

Dr BARRERI Brigitte
26, av. Ch. de Gaulle : 04 42 28 70 63
Drs OFFANT D. et LEGZIEL Ph.
Hameau des Bonfils : 04 42 92 53 58
04 42 92 52 78

KINESITHERAPEUTES

M. PETROV J. 04 42 28 71 58
et M^{lle} BESNIER MORELLATO F.
06 67 50 13 04 - 24, av. Ch. de Gaulle
Maurin MOLINERO :
A domicile et sur rendez-vous unique-
ment 06 80 45 88 79

ORTHOPHONISTES

M^{me} PELTIER
26, av. Charles de Gaulle : 06 83 33 58 88
Débutera son activité au premier septembre
M^{me} Amiot
23, Lot. Les Oliviers 1 : 06 30 91 51 18

ez-vous les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 9h00 à 11h00

Transport à la demande

En remplacement de la navette urbaine, ce transport vous permet de vous déplacer depuis un rayon plus large en toute liberté sur simple demande.

Le délai de réservation est de 1h au minimum avant le déplacement prévu et jusqu'à un mois maximum.

N° VERT : 0 800 94 40 40

(gratuit depuis un poste fixe).

Tous les jours de 8h à 18h, sauf le samedi, dimanche et les jours fériés.



NAVETTE POUR LES SENIORS

En plus de la navette interne, un transport spécialement pour les Seniors est mis en place gratuitement le vendredi matin, à partir de 9h30.

Prendre rendez-vous au 06 08 11 51 89.



Pour connaître les tarifs,
horaires ou toute autre information

www.ventabren.fr

SERVICES D'URGENCE

URGENCES
15 ou 112
(depuis un portable)

POMPIERS
En cas d'accident
ou d'incendie,
composez le : 18
ou 04 42 52 03 54

HÔPITAL AIX S.M.U.R.
04 42 33 50 00

SOS MÉDECINS
AIX-EN-PROVENCE
04 42 26 24 00

CENTRE ANTIPOISON
04 91 75 25 25

GENDARMERIE EGUILLES
04 42 92 53 55

POLICE MUNICIPALE
04 42 28 89 97

COMITÉ COMMUNAL
DES FEUX DE FORÊTS :
06 75 63 50 21
04 42 28 70 21

ETAT CIVIL

NAISSANCES

VESCHAMBRE (LA ROCCA) Lise
BEAUDOUIN Théo
CHERKDJIAN Arthur
VERANI Angelina
AGNET Maxime
POUZOL Olivia
EVRARD Maëlle
MICHEL Clara
PARASKEVAS Paloma
SALIBA Alessandro
GONOD Charlotte
LESBLEIZ Elise
LEVI Gianni
MILANESIO Alicia
FILIMUNDI Alizée
PIZZATA Lucas
VERBECKE Lorène
AGULHON Loonaë
RICHARD Clément
ALVES de BRITO Andréa
DESMARETZ Kalisto
HASBANI Hugo
ROBLES Justin
RAMIREZ Stella
TROUILLET Jade
LE HIR Olindo
RENTMEESTERS Lancelot
GRAS Pauline
MONTEFUSCO Samuel

11/02/2013
14/02/2013
28/02/2013
16/03/2013
30/03/2013
12/04/2013
14/04/2013
24/04/2013
03/05/2013
09/05/2013
26/05/2013
30/05/2013
03/06/2013
13/06/2013
18/06/2013
27/06/2013
07/07/2013
08/07/2013
10/07/2013
20/07/2013
24/07/2013
24/07/2013
25/07/2013
02/08/2013
03/08/2013
04/08/2013
13/08/2013
18/08/2013

DÉCÈS

CHROBAK Jutta épouse DEPOILLY
LAURENT Claude
CORMIS René
DI VITA Marius
RICHA Rémy
DUPUY André
GRANGE Georges
SEISSON Germaine veuve LAINE
EMMANUELE Amélie veuve POUSSARDIN
LECLAIR Guy
ARNAUD Willy
TURINI André
FOGLINO Thérèse

31/01/2013
18/02/2013
19/02/2013
22/03/2013
29/03/2013
17/04/2013
24/04/2013
06/05/2013
28/05/2013
13/06/2013
17/06/2013
21/07/2013
02/09/2013

MARIAGES

MALIZIA KRAMBERGER Daniel – DIAZ QUERO Yohanna
DURIN Guillaume – VERA Lise
TERRASSE Matthieu – LUCIANI Laura
FABRE Eric – VIOLIN Sandrine
MANTELIN Tanguy – TRINH Phong-Lan
TRAN VAN BA Martin – PORCQ Laetitia
DEMEESTÈRE Philippe – PAKRADOUNI Jihane
EYGAZIER Luc – LEICHT Corinne
PRADEN Kévin – PALMIERI Johana
MATEO Rudy – BOURINET Emmanuelle
VAN ASTEN Alexandre – OHMER Marylène
ROUSSI Aymen – BONNET Aurore
GILBERT Julien – BOUISSE Lucie
RODRIGUEZ Patrick – MAURIAL Camille

23/02/2013
02/05/2013
11/05/2013
15/06/2013
22/06/2013
29/06/2013
05/07/2013
06/07/2013
20/07/2013
27/07/2013
27/07/2013
10/08/2013
24/08/2013
24/08/2013



2013 2014

Samedi 14
& dimanche 15 septembre

Journées du Patrimoine
Salle Jean Bourde,
Salle Sainte Victoire,
Eglise Saint-Denis

Du vendredi 11
Au dimanche 13 octobre

Fête de la Saint-Denis
Plateau de Ventabren

Du vendredi 15 novembre
Au vendredi 20 décembre

Festival Jeune Public

Samedi 30 novembre
& dimanche 1^{er} décembre

Marché de Noël
Salle Sainte Victoire

Vendredi 21 février

François-Xavier DEMAISON
Salle Sainte Victoire

Vendredi 11
& samedi 12 avril

Festival
Courts dans le Vent
Salle Sainte Victoire

Vendredi 20 juin

Fête de la Saint-Jean :
Soirée Jazz Swing
Esplanade du moulin

Samedi 21
& dimanche 22 juin

Expo des métiers d'art
et de l'artisanat
Salle Sainte Victoire

Dimanche 13 juillet

Fête nationale
Feu d'artifice et bal

Office Municipal de la culture